

1776

Charles-Michel (abbé) de l'Épée

**INSTITUTION DES
SOURDS-MUETS
PAR LA VOIE
DES SIGNES
MÉTHODIQUES**

**SUIVI DES
QUATRE LETTRES
DE L'ABBÉ DE L'ÉPÉE**

Domaine public

Éditions du Fox



intime» qu'il ne cite pas, mais qui est Jean-Baptiste Marduel, abbé de Saint Roch^A, où la famille de l'Épée avait une chapelle. De l'Épée y signait la messe pour ses élèves. Le monument funéraire de l'abbé de l'épée orne cette chapelle.

Il existe trois éditions de cet ouvrage fondateur : 1776, 1779 et 1784. Nous proposons la première édition de 1776 qui n'a jamais été rééditée. Sans doute le premier livre à lire, avec les « *Observations d'un sourd et muets* » par Desloges, par ceux qui s'intéresse à l'histoire des sourds.

Note des Éditions du Fox : la typographie de l'original comporte de nombreuses majuscules qui sont considérées comme fautives aujourd'hui. Nous avons choisi de les conserver, car elles ne gênent guère la lecture.

L'édition originale comportait un errata de l'auteur dont les corrections ont été intégrées à la présente édition.

A. *Des différences au siècle des Lumières, la modernité des signes*, dans Yves Bernard et M. Kurz, *L'héritage de l'abbé de l'Épée*, CNEFEDS, 2012.

INSTITUTION
DES
SOURDS ET MUETS,
PAR LA VOIE
DES SIGNES MÉTHODIQUES ;

O U V R A G E qui contient le Projet
d'une Langue Universelle , par l'en-
tremise des Signes naturels assujettis
à une Méthode.

PREMIERE PARTIE.



A PARIS,

Chez NYON l'ainé , Libraire , rue Saint
Jean-de-Beauvais , vis-à-vis le Collège.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

Reproduction de la page de titre

TABLE

DES TITRES CONTENUS DANS LA PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER. <i>Pourquoi voit-on aujourd'hui plus de Sourds et Muets qu'il n'en avait paru jusqu'à présent ?</i>	9
CHAP. II. <i>Différence des deux Méthodes dont on se sert pour l'Instruction des Sourds et Muets</i>	15
CHAP. III. <i>Comparaison de l'usage de la Dactylogogie avec celui des Signes méthodiques</i>	20
CHAP. IV. <i>Manière qu'on croit la plus utile pour commencer l'Instruction des Sourds et Muets</i>	25
CHAP. V. <i>Comment on doit continuer l'Instruction des Sourds et Muets par les signes méthodiques</i>	30
Article I. <i>Explication des Verbes</i>	30
Art. II. <i>Explication des Noms et des Pronoms par les signes méthodiques</i>	35
Art. III. <i>Usage plus détaillé des signes méthodiques</i>	41
Art. IV. <i>Comment les idées Métaphysique s'expriment par les signes méthodiques</i>	43
CHAP. VI. <i>Objection de MM. les Dactylogogistes contre la Méthode des Signes</i>	50
CHAP. VII. <i>Incompatibilité de l'usage de la Dactylogogie avec l'ordre de nos leçons</i>	59
CHAP. VIII. <i>Du nombre et de la gravité des gestes qui accompagnent les signes méthodiques</i>	63
Premier Corollaire du Chapitre précédent. <i>La Langue des Signes méthodiques peut devenir une Langue universelle</i>	70

Second Corollaire du Chapitre précédent. <i>Insuffisance de la Dactylogogie, soit pour former un Langage universel, soit pour instruire les Sourds et Muets</i>	75
Appendice du Chapitre et des Corollaire précédents. <i>Moyen unique de rendre totalement les Sourds et Muets à la société</i>	79
CHAP. IX. <i>Comment on pourrait s'y prendre dans un nouvel Établissement pour instruire les Sourds et Muets</i>	81
Article I. <i>Leçons du premier mois</i>	81
Art. II. <i>Leçons du second mois et des suivants</i>	87
Art. III. <i>Matière ordinaire des Leçons des Sourds et Muets ; et Réponse aux reproches qu'on nous fait sur cet article</i>	89
CHAP. X. <i>Comment on peut apprendre aux Sourds et Muets à parler</i>	95
CHAP. XI. <i>Observations nécessaires pour la lecture et la prononciation des Sourds et Muets</i>	106

Fin de la Table de la première Partie.

TABLE

DES TITRES CONTENUS DANS LA SECONDE PARTIE

LETTRE PREMIERE de M. l'Abbé ***, Instituteur des Sourds et Muets, à <i>M. l'Abbé ***</i> , <i>son intime ami</i> , en 1771	116
LETTRE II de l'Instituteur des Sourds et Muets à <i>M. l'Abbé ***</i> , en 1772	121
LETTRE III de l'Instituteur des Sourds et Muets à <i>M. l'Abbé ***</i> , en 1773	133
LETTRE IV de l'Instituteur des Sourds et Muets, à <i>M. l'Abbé ***</i> , <i>son intime ami</i> , en 1774	141
EXERCICE des Sourds et Muets, <i>de 1771, en Français, en Latin, en Italien, et en Espagnol, sur les Sacrement en général, et sur le Sacrement de Baptême</i>	158
EXERCICE des Sourds et Muets, <i>de 1772, en Français, en Latin, en Italien, et en Espagnol, sur le Sacrement de Confirmation</i>	159
EXERCICE des Sourds et Muets, <i>de 1773, en Français, en Latin, en Italien, en Espagnol, en Allemand, et en Anglais, sur le Sacrement de l'Eucharistie</i>	161
EXERCICE des Sourds et Muets, <i>de 1774 en Français, en Latin, en Italien, en Espagnol, en Allemand et en Anglais, sur le Sacrement de Pénitence</i>	166
ORATIO, <i>ab uno è Surdis Mutisque, ineunte Exercitio, pronunciata</i> 1774	173

Fin de la Table de la seconde Partie

CHAPITRE PREMIER

Pourquoi voit-on aujourd'hui plus de Sourds et Muets qu'il n'en avait paru jusqu'à présent ?

Depuis trente ans ou environ, vient-il au monde plus d'enfants sourds et muets, qu'il n'en naissait auparavant ?

La ville de Paris en renferme un grand nombre. On nous en annonce de toutes parts dans les Provinces, et nous apprenons qu'il s'en trouve aussi beaucoup dans les Royaumes qui nous environnent. Sans vouloir pénétrer les décrets de la Providence, ni décider si c'est un châtement de la justice divine, qui nous était particulièrement réservé ; je crois que cette infirmité s'est toujours trouvée dans une proportion à peu près égale à tous nos maux : s'il paraît néanmoins aujourd'hui plus de Sourds et Muets que dans les temps qui nous ont précédés ; c'est que jusqu'à nos jours on tenait éloignés de la société les enfants qui naissaient privés des facultés d'entendre et de parler, parce que leur instruction avait toujours été regardée comme très difficile, et en quelque forte impossible.

Cependant les Savants n'ignoraient pas que depuis deux cents ans il avait paru quelques phénomènes en ce genre, je veux dire, des Sourds et Muets plus ou moins instruits, ce qu'on regardait alors comme une espèce de merveille ; mais le reste des hommes n'imaginait pas qu'on eût jamais tenté cette entreprise, et encore moins qu'on y eût réussi.

L'état de sourd et muet ne présentait donc aux yeux qu'une situation affreuse, et semblait être, dans l'ordre naturel, un malheur sans remède. Nous savons même par des relations non suspectes, qu'il y a encore des pays barbares, où l'on fait mourir

à l'âge de trois ans au plus tard les enfants qui ne peuvent ni entendre ni parler, parce qu'on les regarde comme des monstres.

Cette cruauté nous fait frémir ; mais le préjugé qui en est la source, était presque universel jusqu'à notre siècle. Des parents se croyaient, pour ainsi dire, déshonorés d'avoir un enfant sourd et muet. On pensait avoir rempli toute justice à son égard, en pourvoyant à sa nourriture et à son entretien ; mais on le soustrayait pour toujours aux yeux du monde, en le confinant ou dans le secret d'un Cloître, ou dans l'obscurité de quelque pension inconnue.

Aujourd'hui les choses ont changées de face. On a vu plusieurs Sourds et Muets se montrer au grand jour. Les Exercices qu'ils devaient faire, ont été annoncés par des Programmes qui ont excité l'attention du Public. Des personnes de tout état et de toute condition y sont venues en foule. Les Soutenants ont été embrassés, applaudis, comblés d'éloges, couronnés de lauriers. Ces enfants qu'on avait regardés jusqu'alors comme des rebus de la nature, ont paru avec plus de distinction, et fait plus d'honneur à leurs pères et mères, que leurs autres enfants, qui n'étaient pas en état de faire la même chose, et qui en rougissaient. Les larmes de tendresse et de joie ont donc succédé aux gémissements et aux soupirs. On montrait ces acteurs de nouvelle espèce avec autant de confiance et de plaisir qu'on avait pris jusqu'alors de précaution pour les faire disparaître.

Les Gazettes nationales et étrangères ayant rendu compte de ce qui s'était passé dans Paris, sous les yeux d'un nombre considérable de témoins distingués, les leçons ordinaires des Sourds et Muets sont devenues en quelque sorte des exercices continuels. On y voit tous les jours des Savants de différents pays, et des personnes de la plus haute qualité. Quelques-uns même de nos

Princes les ont honorées de leur présence ; et des Souverains étrangers ont voulu se convaincre par eux-mêmes qu'on ne leur en avait point imposés dans les Papiers publics.

Il n'est donc plus question d'ensevelir les Sourds et Muets dans la retraite : de quelque famille qu'on puisse être, on ne rougit plus d'avoir un enfant qui soit incapable d'entendre. La surdité, qui semblait ne devoir être le partage que de ces hommes qui mendent leur pain dans les rues en tenant une petite sonnette, ne paraît plus qu'une de ces difformités corporelles, dont les conditions les plus élevées ne sont point exemptes et aux inconvénients de laquelle il est facile de remédier.

M. Ernaud, M. Pereire Portugais, et Madame de Sainte-Rose, Religieuse de la Croix du Faubourg Saint Antoine, ont été les premiers de notre siècle qui se soient appliqués à l'instruction des Sourds et Muets, sans avoir concerté ensemble le plan de leurs opérations.

Je n'ai point connu le premier de ces Messieurs, ni aucun de ses disciples ; mais quelques savants m'ont assuré qu'il s'y prenait très bien. La dame Religieuse a formé (en faisant usage de l'Alphabet manuel français, et des signes naturels) deux élèves, dont l'une a parfaitement réussi. Quant à M. Pereire, un de ses disciples (M. de Saboureux de Fontenay) lui a fait beaucoup d'honneur, et se trouve aujourd'hui en état de composer des ouvrages, et de les donner au public. Il a même entrepris à son tour d'instruire quelques autres Sourds et Muets, sur le progrès desquels je ne puis rien assurer, n'en ayant point de connaissance. Trois autres élèves de M. Pereire, à savoir deux Messieurs que je ne connais pas, mais dont j'ai beaucoup entendu parler, et une Demoiselle qui a paru devant le feu Roi et ses Ministres,

sont aussi parvenus à un degré d'instruction qui mérite de grands éloges.

Pour moi, voici de quelle manière je suis devenu Instituteur de Sourds et Muets, ne sachant point alors qu'il n'y en eût jamais eu d'autres avant moi.

Le P. Vanin, très respectable Prêtre de la Doctrine Chrétienne, avait commencé par le moyen des estampes (ressource en elle-même très faible et très incertaine) l'instruction de deux sœurs jumelles, sourdes et muettes de naissance. Ce charitable ministre étant mort, ces deux pauvres filles se trouvèrent sans aucun secours, personne n'ayant voulu pendant un temps assez long entreprendre de continuer ou de recommencer cet ouvrage. Croyant donc que ces deux enfants vivraient et mourraient dans l'ignorance de leur religion, si je n'essayais pas quelque moyen de la leur apprendre, je fus touché de compassion pour elles, et je dis qu'on pouvait me les amener, que j'y ferais tout mon possible.

Ne m'étant occupé jusqu'alors que de matières théologiques ou morales, j'entrais dans une carrière qui m'était absolument inconnue. La route des estampes n'était point de mon goût. L'alphabet manuel français que je savais dès ma plus tendre enfance, ne pouvait m'être utile que pour apprendre à lire à mes disciples. Il s'agissait de les conduire à l'intelligence des mots. Les signes les plus simples, qui ne consistent qu'à montrer avec la main les choses dont on écrit les noms, suffisaient pour commencer l'ouvrage : mais ils ne mènent pas loin, parce que les objets ne sont pas toujours sous nos yeux, et qu'il y en a beaucoup qui ne peuvent être aperçus par nos sens. Il me parut donc qu'une méthode de signes combinés devait être la voie la plus commode et la plus sûre, parce qu'elle pourrait également s'appliquer aux

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après un « achat » à 0 €)

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox